



Postulat - 25_POS_22 - Vincent Bonvin et consorts au nom Les Vert-e-s - Plus de logements pour TOUS les jeunes

Texte déposé :

L'accès au logement est un parcours du combattant pour de nombreux jeunes dans notre canton. Étudiants, apprentis, jeunes en situation de précarité, de surendettement ou en situation de handicap, tous se heurtent aux mêmes obstacles : des loyers exorbitants, une offre largement insuffisante et des conditions d'accès souvent trop exigeantes.

La Session cantonales des Jeunes a récemment souligné cette problématique, mettant en lumière les difficultés croissantes auxquelles font face les jeunes pour se loger. À cela s'ajoute la réalité des chiffres : dans certaines villes du canton, les loyers ont explosé ces dernières années, rendant quasi impossible l'accès au logement sans soutien familial ou financier conséquent. Cette situation est d'autant plus préoccupante pour les jeunes issus de milieux modestes, pour qui l'accès au logement devient un facteur d'exclusion sociale.

Autre **source d'inégalité** : les logements pour étudiant·e·s (LE) sont réservés aux étudiants des universités et hautes écoles, excluant de fait une large partie des jeunes en formation, notamment les apprentis et les personnes en réinsertion. Pourtant, leur situation est similaire et tout aussi précaire.

Face à cette réalité, notre canton doit agir. Nous avons les moyens et la responsabilité d'offrir à la jeunesse des conditions de vie dignes et propices à leur réussite. C'est pourquoi nous avons l'honneur de demander au Conseil d'État d'étudier la possibilité d' :

1. **Augmenter l'offre de logements** destinés aux jeunes (étudiants, apprentis, en réinsertion, en situation de précarité, de handicap, etc.). Notamment en :
 - a. **Développant les logements d'utilité publique (LUP).**
 - b. **Mettant en place un programme cantonal de logements à loyers abordables** destinés aux jeunes en formation ou en situation de précarité, en s'appuyant par exemple sur des modèles existants tels que les coopératives d'habitation ou les partenariats public-privé, mais aussi en collaborant activement avec ces acteurs pour développer des solutions adaptées et durables.

- c. **Soutenant financièrement les communes souhaitant développer des logements pour jeunes**, par exemple par le biais de subventions ou d'incitations fiscales.
- d. **Analysant les dispositifs complémentaires à mettre en place**, tels que des aides directes au logement, un accompagnement administratif ou des espaces de colocation encadrés.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Cédric Echenard (SOC)
2. Céline Misiego (EP)
3. Cendrine Cachemaille (SOC)
4. Claude Nicole Grin (VER)
5. Cloé Pointet (VL)
6. Felix Stürner (VER)
7. Géraldine Dubuis (VER)
8. Isabelle Freymond (IND)
9. Jean Valentin de Saussure (VER)
10. Marc Vuilleumier (EP)
11. Muriel Thalman (SOC)
12. Nathalie Vez (VER)
13. Oleg Gafner (VER)
14. Pierre Fonjallaz (VER)
15. Pierre Zwahlen (VER)
16. Sabine Glauser Krug (VER)
17. Sylvie Podio (VER)
18. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
19. Théophile Schenker (VER)
20. Valérie Zonca (VER)
21. Yannick Maury (VER)
22. Yolanda Müller Chabloz (VER)